

DESCENTE DE CANYON EN VALLEE DE ROYA

Week end découverte
2 jours / 1 nuit



*L'arrière pays niçois est le berceau du canyoning en France.
Nous avons sélectionné parmi les nombreux et très beaux canyons, ceux de la vallée
de la Roya, frontière avec l'Italie : Barbeira, Maglia, Audin, ...
La roche est calcaire, l'ambiance est ensoleillée et les parcours ludiques.*

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi : après l'accueil, départ immédiat pour le canyon de Barbeira.

Après 45 mn de marche d'approche nous atteignons un petit pont qui marque le départ de la descente.

Pique-nique, puis succession de toboggans et de sauts dans une lumière toute méditerranéenne ! (4 à 5h00 de descente).

Jour 02 : Dimanche : 9h00 départ pour le canyon de Maglia, très beau parcours enchaînant les sauts dans les marmites de géants et les descentes en rappel de 15 à 20 m.

(10 mn de marche d'approche, 5h00 de descente et 15 mn de marche retour)

Pique-nique dans le canyon, avant ou après le passage de la grotte et ses célèbres concrétions !

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

Une période pluvieuse, ou une saison sèche, ne perturbe pas le déroulement de nos stages, le programme est modifié et nous avons alors l'occasion de parcourir des canyons qui ne sont en condition que quelques jours dans l'année, inédit ! La seule contrainte est un déplacement un peu plus long pour rejoindre un site praticable (maximum 1h00).

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 10h00 à la gare de Breil/Roya ou à 11h00 sur le parking du restaurant Palanca à l'entrée du village de Trucco. En cas de retard ou si vous êtes perdus... passez un coup de fil à votre moniteur ou à l'hébergement (coordonnées communiquées à l'inscription).

Accès voiture :

Depuis Nice, aller à Vintimille (Italie) par autoroute A8. Prendre la sortie Vallée de Roya et Breil sur Roya. Trucco se trouve sur la route avant Breil sur Roya.

Accès en train : gare de Breil/Roya

Le vendredi : Paris 12h49 – Breil 20h19 (TGV + TER via Vintimille)

Horaires à vérifier auprès de la SNCF.

Accès avion : aéroport de Nice

Prendre le train de Nice à 09h09 pour se rendre à Breil sur Roya, arrivée à 10h05.

DISPERSION

Vers 17h00 le dimanche à la gare de Breil/Roya.

Retour train :

Vers 17h00 le dimanche à la gare de Breil/Roya. Breil 17h16 – Nice 18h25, puis TGV 18h35 – Paris 00h11.

Hébergements avant ou après le séjour :

Nuit supplémentaire en ½ pension : + 38 €/personne. Nous consulter.

NIVEAU

Niveau initiation : il faut savoir nager et il est préférable d'être en bonne condition physique. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (une progression est prévue dans la difficulté pour que l'initiation se fasse en douceur).

Ou niveau perfectionnement : il faut savoir nager et avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (un sportif à l'esprit aventurier peut participer même s'il n'a pas d'expérience).

HEBERGEMENT

Nuit en gîte d'étape confortable en pleine nature.

Chambres de 4 personnes ou 6 personnes avec sanitaire sur le palier.

Les repas

Le samedi nous prenons le dîner sur le lieu d'hébergement. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Les pique-niques du samedi et du dimanche sont copieux et agrémentés, dans la mesure du possible, d'une boisson chaude (café ou thé).

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules des participants, ou minibus, si vous avez pris l'option avec transport.

GROUPE

De 6 à 8 personnes.

ENCADREMENT

Thomas, Moniteur de Canyon. Un habitué des lieux !

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Les parcours sont plutôt ensoleillés et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

MATERIEL FOURNI

Matériel individuel fourni :

- combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5.5 mm d'épaisseur)
- une paire de chaussettes néoprène
- un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur
- un casque
- un bidon étanche
- un sac à dos et un bidon étanche (6 litres)

Ce matériel est aux normes UIAA (internationales) et CE (Européennes).

Matériel pour le groupe fourni

- cordes, mousquetons... (répartis dans les sacs des participants)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter :

Equipement pour la descente de canyon :

Matériel individuel non fourni :

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon). A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.
- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- serviette de bain
- appareil photo aquatique

Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- sous-vêtements
- chaussettes de sport
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- veste coupe vent imperméable
- tennis de rechange pour l'après canyon et pour le soir
- chapeau ou casquette
- 2 maillots de bain.
- couteau pliant
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- attache lunette, élastique pour cheveux longs
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- lampe de poche avec une pile de rechange
- nécessaire de toilette léger
- drap sac
- papier toilette.

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche. Nous ne prenons aucune responsabilité concernant la fiabilité des bidons étanches fournis et le transport d'appareils non étanches dans le canyon.

NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

DATES ET PRIX

Dates : Tous les WE du 06 avril au 13 octobre 2013, pour les groupes constitués de 4 personnes minimum. Individuels, appelez nous pour savoir si il y a un groupe à compléter.

Prix :

groupe 4 ou 5 personnes	229 €/personne
groupe de 6 personnes et +	199 €/personne

Options :

- transport depuis la gare de Breil : + 40 €/personne
- arrivée la veille, nuit supplémentaire en ½ pension : + 38 €/personne

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- l'hébergement et la pension complète (du déjeuner pique nique du samedi au déjeuner pique nique du dimanche)
- le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- le transport depuis la gare de Breil (en option)
- les nuits supplémentaires (en option)
- les visites éventuelles
- l'assurance annulation 2%
- l'assistance - rapatriement interruption de séjour 1%

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
 - Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
 - A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.
- Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les évènements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.
- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,

- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex